

ÉPISODE CÉVENOL II

10 mars 2020

Un courant d'air et de rivière

Municipalisme participatif : un pas en avant vers l'émancipation sociale ?

Phénomène encore marginal lors des précédentes élections municipales, la constitution de nombreuses listes dites « participatives » ou « citoyennes » pour le scrutin de 2020 marque une tendance semblant ancrer un regain d'intérêt et une reconsidération de la politique à l'échelon local. Souvent présenté comme une volonté de revaloriser la parole des citoyens et de remettre le pouvoir entre les mains des habitants des villes et des communes, le municipalisme participatif serait ainsi une avancée vers une nouvelle manière de gouverner, plus démocratique mais aussi plus respectueuse de valeurs sociales ou environnementales.

L'essor de cette participation citoyenne puiserait son inspiration d'appels multiples à s'emparer du pouvoir local et à dépasser le cadre habituel du modèle représentatif largement décrié pour ses lacunes en terme d'écoute et de prise en considération démocratique. Sont ainsi souvent citées comme références les mouvements assembléistes refusant une hiérarchisation de leur mode de fonctionnement tels ceux des Indignés en Espagne ou d'Occupy Wall Street aux États-Unis, les mouvements français des Nuits debouts ou des Gilets Jaunes avec la tenue des Assemblées des assemblées ou la proposition de Référendums d'Initiative Citoyenne (RIC).

Pour autant, si la prise de conscience que la possibilité d'agir et de changer les choses ne peut vraisemblablement se faire au niveau étatique – le récent passage de la réforme des retraites au 49.3 n'étant que la dernière illustration d'une longue tradition d'autoritarisme et d'abus de pouvoir gouvernemental face aux revendications sociales et populaires – celle de s'organiser au sein même de l'institution peut présenter de sérieuses limites et incohérences. Et malgré l'aspect qui paraîtrait au premier abord plutôt réjouissant de vouloir amener un peu d'air frais au sein de l'instance réputée la plus proche de la population, il importe de creuser plus amplement la question.

Une partie des listes participatives s'est constituée dans le sillage de mouvements horizontaux de contestation large, de luttes locales prenant comme points de départ le refus de projets d'aménagements jugés nuisibles ou la fermeture de services publics, ou plus simplement en opposition à d'inlassables reconductions de mandats et prises de décisions sans concertation issues des précédents conseils. Là où une contestation était présente localement afin de faire pression sur les élus, il s'agit dorénavant de se faire élire soi-même afin de prendre les rênes en main. Le risque ici, en invitant les gens à se réapproprier leur destin par une participation aux rouages institutionnels, est bien de s'assujettir aux exigences et contraintes de ceux-ci pour au

final porter plus d'intérêt au rythme des échéances électorales plutôt que d'agir dans la vie quotidienne. De surcroît, et les exemples ne manquent pas, le potentiel de rupture qui pouvait émerger de mobilisations spontanées et auto-organisées, une fois celles-ci tombées dans la normalisation de l'institution, ont dans leur immense majorité vu leurs exigences politiques et leurs revendications s'étouffer.

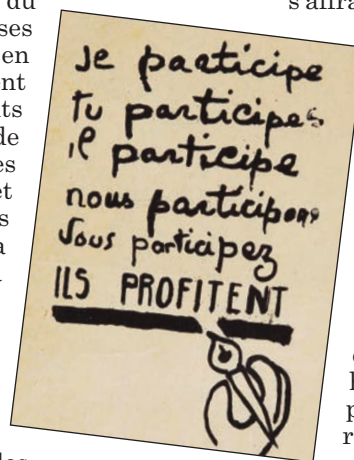
D'autre part, la nécessité de représentativité inhérente au modèle électoral fait que bon nombre de programmes peuvent se retrouver dès leur élaboration édulcorés – si ce n'est dépolitisés – ou bien même réduits à une simple déclaration de façade participative incitant les citoyens à donner leur avis pour des projets déjà tout tracés. Une liste participative ne peut pourtant faire l'économie d'une critique fondamentale d'un système qui entretient les inégalités et injustices, ni ne s'engager à les combattre. Et la seule garantie de se présenter avec la volonté de recueillir les avis de chacun dans des commissions ou groupes de travail, quand bien même ils seraient pris en compte, ne suffit pas à s'affranchir de reproduire ces dernières une fois élu.

Les exemples de la liste participative catalane Barcelona en Comú poursuivant la chasse aux vendeurs immigrés à la sauvette ou celle grenobloise d'Eric Piolle coupant l'eau et l'électricité à des squats hébergeant une population en grande précarité laissent ainsi songeurs...

Et au delà des limites légales imposées par le pouvoir restreint des communes, notamment happées par les communautés d'agglomération, et la faible latitude laissée face à la main mise centralisatrice de l'État, c'est bien le risque de se heurter à une incapacité toute tracée de ne pouvoir réaliser que de maigres avancées et de se retrouver ainsi découragé à poursuivre un engagement plus profond. Les volontés d'installer quelques producteurs bio ou de limiter la

production de déchets au niveau d'un village, même si l'on ne doute pas de la pertinence de tels projets, font ainsi bien pâle figure face au changement climatique causé par la dévastation industrielle capitaliste. L'importance du propos ne réside alors pas dans le fait de questionner la pertinence du petit-geste-qui-peut-sauver-la-planète très prôné par certains, mais bien dans celui de ne pas se laisser intégrer dans le fonctionnement et la logique qui la détruisent.

Ainsi, si agir et s'organiser localement de manière large, directe, et horizontale semble une voie primordiale vers la perspective d'une société émancipée, se restreindre à ne pas dépasser le cadre donné, à ne pas porter son action et sa réflexion en dehors, et face à l'institution, ne restera qu'une tentative vaine de réaliser de réels changements. De nombreuses initiatives éparses et contre-pouvoirs existent et restent à consolider afin de développer une forme politique capable de porter chaque individu au-delà des limites du système actuel. Espérons toutefois que les idéaux du municipalisme participatif ne se borneront pas à de simples annonces électorales mais seront réellement expérimentées dans un esprit de rupture et d'innovation.



Ça bouge à la Résidence des Mûriers

À la Résidence les Mûriers, ça bouge, et ça va bouger encore. Rappel des faits :

Le 17 décembre 2019, les locataires ont adressé une lettre collective au bailleur Habitat du Gard dans laquelle ils lui demandaient la réalisation de travaux en énumérant les principales défaillances de leur lieu de vie. Conjointement, une lettre a été adressée au Pôle Logement décent de la C.A.F, avec photos à l'appui, et lettre destinée à signaler l'état de dégradation de leur résidence. Celle-ci a été déclarée non conforme aux critères de décence en vigueur, et le dossier confié à la Délégation des Territoires et de la Mer, selon la procédure.

Le 20 février une réunion s'est tenue avec deux responsables d'Habitat du Gard et une bonne vingtaine de résidents. Les travaux suivants ont été annoncés pour 2020 : remplacement de toutes les portes palières (d'origine, et non conformes), peinture des espaces communs en fort piteux état, installation de portes d'entrée d'immeubles (comme on en trouve partout ailleurs). Pour les gros travaux : façades, isolation par l'extérieur, qui demandent diagnostic et architectes, ce sera pour 2022.

Toutes ces annonces, bien que réconfortantes, ne doivent pas nous empêcher de rester vigilants quant à la suite des événements et surtout, dans l'immédiat, de ne pas oublier que ces avancées sont le fruit direct et exclusif de la mobilisation des citoyens concernés sur le terrain, et non le résultat de l'intervention de quelque politique en mal d'électeurs. On n'est jamais si bien servi que par soi-même.

D.P.

L'arnaque du capitalisme vert

En ces temps inquiétants de changement climatique et de crise environnementale, il est pourtant rassurant d'identifier quelques lueurs d'espoir à l'horizon. Il y a les grands mouvements contre l'injustice climatique, comme l'Extinction Rebellion (XR). Il y a Greta Thunberg avec son message de réveil aux pollueurs de notre atmosphère. Et il y a la promesse en 2020 d'un New Deal pour la nature, où la communauté mondiale se réunira enfin en Chine pour résoudre les graves problèmes auxquels nous sommes tous confrontés.

Malheureusement, il devient de plus en plus évident que ces lueurs d'espoir sont trompeuses et font partie d'un spectacle immense et inouï de « greenwashing », un marketing de technologies « clean » et « renouvelables » qui nous mènera vers une « quatrième révolution industrielle » et donc la destruction continue de la nature au nom du profit. Le but n'est pas de « sauver la planète » mais de relancer l'économie mondiale sur une nouvelle base permettant de sauver le système capitaliste.

L'une des demandes principes de l'Extinction Rebellion, par exemple, est la « neutralité carbone ». Mais, en réalité, celle-ci sert à justifier et à compenser la pollution plutôt qu'à la réduire. Des entreprises peuvent acheter des crédits carbone, c'est-à-dire le droit à polluer. Comme l'explique Kim Hill: « Sous couvert d'un tel concept, une économie supposément neutre en carbone continue d'extraire et d'utiliser des combustibles fossiles, tout en générant des profits massifs pour des entreprises liées à ce marché du carbone ». (1) Derrière cette mouvance, née en Angleterre, on voit une tentative de récupérer et détourner la contestation écologiste vers un soutien du capitalisme vert. Ce n'est pas anodin que les chefs de « XR » aient lancé, puis très vite retiré, face à une révolte dans leurs rangs, un site

web « XR Business », où l'on a vu que ces « rebelles » avaient le soutien de tout un monde d'investisseurs, de gestionnaires de fonds et d'autres « business leaders ».

Comme les militant-e-s XR de base, Greta Thunberg avec son sincère engagement pour le climat a sûrement de bonnes intentions, mais comment a-t-elle été si vite propulsée dans une position lui permettant de donner des leçons au Forum économique mondial et à l'ONU, d'être à la Une de tous les grands médias, d'être accueillie par Barack Obama, Christine Lagarde et Emmanuel Macron ? A noter que dès ses débuts, lors de sa « grève » solitaire sur le trottoir de Stockholm, elle a été médiatisée par un professionnel des relations publiques à New York et filmée pour un documentaire anticipant le grand succès de sa petite campagne artisanale.

Le « New Deal pour la Nature » est un accord international qui réunit les entreprises, les institutions financières et les ONG les plus puissantes du monde et qui doit être finalisé lors de la conférence de la Convention sur la diversité biologique en Chine en octobre 2020. (2) Parmi les propositions : doubler les « aires protégées » du monde afin qu'elles couvrent 30% des terres et des océans du globe. Mais si la pollution au mode de production du système capitaliste continue en dehors de ces « aires » quel en est le sens ? En plus, ce New Deal veut placer sous gestion internationale des zones riches en ressources actuellement habitées par des peuples autochtones. Pour faire quoi ?

Le World Wide Fund for Nature (WWF), qui promeut ce New Deal, est l'un des fondateurs du We Mean Business, une coalition dans « l'action climatique » qui représente 477 investisseurs avec 34 billions de dollars d'actifs. Il est à craindre que le véritable objectif des « aires protégées » soit d'expulser les gens de leurs terres pour exploiter les ressources nécessaires à l'alimentation de l'énergie dite durable, de l'intelligence artificielle et des villes « intelligentes ». Stephen Corry de l'ONG Survival International nous prévient: « C'est un nouveau colonialisme, le plus grand accaparement de terres au monde, soi-disant « vert » et censé sauver le monde – un très gros mensonge ». (3)

Présentation et débat sur l'arnaque du « capitalisme vert » à La Lézarde, 66 Grand'rue, Saint-Jean du Gard, 18h le vendredi 20 mars. Suivi d'un repas partagé.

1. <https://bit.ly/39oNPW8> 2. <https://bit.ly/3avA2Nv> 3. <https://bit.ly/2PQl2Sy>

Destin de réfugiés

Sur les îles grecques de la mer Egée sont parqués depuis des années plus de 40 000 réfugiés dans des camps prévus pour 6000. Le tiers sont des mineurs, souvent non accompagnés. Aucun pays européen dont la France ne veut les accueillir. Le gouvernement turc assure depuis cinq ans et en échange de milliards de dollars le rôle de gendarme de l'Europe, interdisant à ceux qui fuient des guerres, notamment en Syrie et en Afghanistan, de se rendre en Europe. Aujourd'hui, il menace d'ouvrir les vannes pour contraindre l'UE à soutenir plus fermement son intervention militaire en Syrie.

L'UE exige que les 15 000 réfugiés qui tentent de franchir la frontière terrestre entre la Turquie et la Grèce et la Bulgarie soient bloqués, elle tolère les interventions musclées de la police et de l'armée, promet des unités frontex et octroie 700 000 millions d'euros à la Grèce alors que celle-ci annonce suspendre le droit d'asile pour un mois.

Et si demain, c'était nous qui devons fuir ?

Envoyez-nous vos contributions et remarques. Contact episodeevenol@laposte.net

Ne pas jeter sur la voie publique S. V. P.